



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/09/2020

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation  
01/09/2020

Date d'affichage  
01/09/2020

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

30/09/2020

et publication du :

30/09/2020

L'an deux mille vingt, le quatre septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEIDELINGER Jean-François.

### Etaient présents :

M. ALIF FISCHER Julien, M. CHRISTOPHE Jean-Charles, Mme CUNIN Stéphanie, M. DELOR Jean-Michel, M. DOSDAT Patrice, M. FAVIER Thomas, M. LEIDELINGER Jean-François, M. MAIRE François, M. PETIT Jean-Claude, Mme SIMON Bérengère

Procuration(s) : Madame DUBOST Nathalie à Monsieur MAIRE François

### Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : Madame DUBOST Nathalie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Madame CUNIN Stéphanie

**Numéro interne de l'acte : 19-2020**

**Objet : Désignation d'un conseiller pour la signature des actes concernant le Maire et ses Adjointes**

Le conseil Municipal désigne Thomas FAVIER conseiller municipal en tant que signataire pour les affaires concernant le Maire et ses Adjointes.

VOTE :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Maizeroy  
Le Maire,



P. O.  
Simon  
Simon



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/09/2020

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 11

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

L'an deux mille vingt, le quatre septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEIDELINGER Jean-François.

### **Etaient présents :**

M. ALIF FISCHER Julien, M. CHRISTOPHE Jean-Charles, Mme CUNIN Stéphanie, M. DELOR Jean-Michel, M. DOSDAT Patrice, M. FAVIER Thomas, M. LEIDELINGER Jean-François, M. MAIRE François, M. PETIT Jean-Claude, Mme SIMON Bérengère

**Procuration(s)** : Mme Nathalie DUBOST à M. François MAIRE

Date d'affichage  
30/09/2020

**Etai(ent) absent(s) :**

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

**Etai(ent) excusé(s)** : Mme Nathalie DUBOST

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme CUNIN Stéphanie

et publication du :

30/09/2020

**Numéro interne de l'acte :** 20-2020

**Objet :** Participation au groupement de commande d'électricité initié par le Département de la Moselle

- **Adhésion à la convention constitutive de groupement de commandes du Département de la Moselle pour l'achat d'électricité**
- **Lancement d'une (des) consultation(s) pour l'achat d'électricité**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que depuis le 1er juillet 2007, le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence et que conformément aux articles L. 333-1 et L. 441-1 du Code de l'Énergie, tous les consommateurs d'électricité peuvent librement choisir un fournisseur sur le marché et quitter les tarifs réglementés de vente proposés par les opérateurs historiques.

Monsieur le Maire précise que la suppression des tarifs réglementés de vente implique une obligation de mise en concurrence pour les acheteurs soumis au code de la commande publique.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Département de la Moselle (coordonnateur) a mandaté son assistant Moselle Agence Technique à créer un groupement de commandes pour la fourniture d'électricité.

Monsieur le Maire ajoute que ce groupement de commandes vise à maîtriser au mieux l'aspect budgétaire de ces changements et à en tirer le meilleur profit, par le regroupement des besoins de ses adhérents et une mise en concurrence optimisée des fournisseurs.

Monsieur le Maire précise que la Commission d'Appel d'Offres sera celle du coordonnateur (Département de la Moselle) et que le début de fourniture sera fixé à la clôture du contrat actuel ;

Monsieur le Maire, à la fin de son exposé, sollicite les conseillers municipaux sur ce dossier.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1414-3-II ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la convention constitutive du groupement de commandes ci-jointe en annexe ;

L'exposé de Monsieur le Maire, entendu,

- **AUTORISE** l'adhésion de la commune de Maizeroy au groupement de commandes coordonné par le Département de la Moselle, pour l'achat d'électricité ;
- **APPROUVE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité (jointe en annexe) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité ;
- **AUTORISE** le lancement de la (des) consultation(s) et la passation des contrats correspondants, ainsi que la signature de toutes pièces nécessaires à l'exécution de ces contrats ;
- **AUTORISE** le représentant du coordonnateur à signer les accords-cadres, les marchés subséquents, les annexes éventuelles, ainsi que toutes pièces s'y rapportant ; issus du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et pour le compte des membres du groupement ; et ce, sans distinction de procédures ou de montants.
- **PRECISE** que les dépenses inhérentes à l'achat d'électricité seront inscrites aux budgets correspondants.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Maizeroy  
Le Maire,



P. S.  
Sinau  
Sinau



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/09/2020

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation  
01/09/2020

Date d'affichage  
01/09/2020

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

30/09/2020

et publication du :

30/09/2020

L'an deux mille vingt, le quatre septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEIDELINGER Jean-François.

### Etaient présents :

M. ALIF FISCHER Julien, M. CHRISTOPHE Jean-Charles, Mme CUNIN Stéphanie, M. DELOR Jean-Michel, M. DOSDAT Patrice, Mme DUBOST Natalie, M. FAVIER Thomas, M. LEIDELINGER Jean-François, M. MAIRE François, M. PETIT Jean-Claude, Mme SIMON Bérengère

Procuration(s) : Mme Nathalie DUBOST à M. François MAIRE

### Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : mme Nathalie DUBOST

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Stéphanie CUNIN

**Numéro interne de l'acte : 21-2020**

**Objet : Demande de subventions dans le cadre d'AMISSUR (amendes de police) pour l'achat de panneaux routiers ainsi que de peinture de signalisation**

Le conseil Municipal autorise le Maire à solliciter les subventions dans la cadre d'AMISSUR pour l'achat de :

- 2 Panneaux de zone 30
- Panneaux de sécurisation
- Peintures diverses...
- autre matériel de sécurisation du village

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Maizeroy  
Le Maire,



P. O.  
Simon  
Simon



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/09/2020

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 10

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation  
01/09/2020

Date d'affichage  
01/09/2020

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

30/09/2020

et publication du :

30/09/2020

L'an deux mille vingt, le quatre septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEIDELINGER Jean-François.

### Etaient présents :

M. ALIF FISCHER Julien, M. CHRISTOPHE Jean-Charles, Mme CUNIN Stéphanie, M. DELOR Jean-Michel, M. DOSDAT Patrice, M. FAVIER Thomas, M. LEIDELINGER Jean-François, M. MAIRE François, M. PETIT Jean-Claude, Mme SIMON Bérengère

### Procuration(s) :

Mme DUBOST Natalie donne pouvoir à M. MAIRE François

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme DUBOST Natalie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme CUNIN Stéphanie

**Numéro interne de l'acte : 22-2020**

**Objet : Devis de mise à jour DUERP Covid-19 pour AMIPEQ**

Le document unique doit être remis à jour tous les ans y compris les risques Psychosociaux. De plus il y a obligation d'y ajouter l'annexe "PANDEMIE-COVID19".

Le conseil Municipal décide d'adopter le devis de l'AMIPEQ pour un montant de 120.00€ H.T.

Comprenant les prestations :

- annexe "PANDEMIE" en ligne sans visite,

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Maizeroy  
Le Maire,



*P.O.  
Simon  
Sulley*

Mairie - Maizeroy  
N° INSEE : 57431

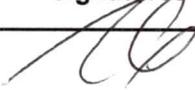
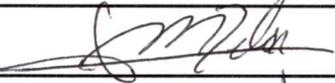
00000037 23

Séance du 04/09/2020 à 20h30

N° d'ordre, objets, n° interne de l'acte et n° feuillet/page des délibérations prises durant la séance :

1	- Désignation d'un conseiller pour la signature des actes concernant le Maire et ses Adjointes	- 18-2020	- 18
2	- Participation au groupement de commande d'électricité initié par le Département de la Moselle	- 19-2020	- 19
3	- Demande de subventions dans le cadre d'AMISSUR (amendes de police) pour l'achat de panneaux routiers ainsi que de peinture de signalisation	- 20-2020	- 20
4	- Devis de mise à jour DUERP Covid-19 pour AMIPEQ	- 21-2020	- 21

Membres présents :

NOMS Prénoms	Signatures	Observations
ALIF FISCHER Julien		
CHRISTOPHE Jean-Charles		
CUNIN Stéphanie		
DELOR Jean-Michel		
DOSDAT Patrice		
DUBOST Natalie		Procuration de François Maire
FAVIER Thomas		
LEIDELINGER Jean-François		
MAIRE François		
PETIT Jean-Claude		
SIMON Bérengère	